

RW/E02/2024/1813/11689/40

Lot 40

Les houppiers étant réservés, la hauteur de recoupe des arbres de plus de 100 cm de circ. à 1,50 m du sol est indiquée sur le pied des arbres. Les houppiers seront rabattus au plus près du sol dans la mesure du possible ; Vu la présence des cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci dans le respect de l'article 38, § 3 du CDC ; Présence d'un trailcenter (parcours VTT de descente). Eviter un maximum les passages d'engins sur les pistes. La piste de La Duchesse pourra être fermée durant maximum de trois mois à partir du début d'exploitation. Tous les rémanents de coupes seront enlevés des pistes avant la réouverture de celles-ci ; Les opérations d'abattage et de façonnage du houppier devront être réalisées simultanément pour permettre la préservation des semis. Les zones de recrus et semis à protéger s'étendent sur tout le parterre de coupe ; Strict respect des arbres ceinturés à la couleur (arbres-objectifs/diversifications) ; Rappel art. 31 du CGC : l'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin ; Le chemin de la Grande Duchesse en contrebas n'est pas accessible aux engins larges et lourds ; Volume estimé sur base des hauteurs (H22) / décroissances par classe de circonférence.

Nombre d'arbres total	222	--
Volume grumes	186,502	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	186,502	m ³
Cube moyen	840	dm ³
Circonférence moyenne	96,847	cm
Surface de coupe	26,320	ha
Contact	LEJEUNE Fabian, 0471 49 63 62	
Triage	Triage Du Nord De Spa	
Propriétaire	Domaniales Du Cant De Spa	
Lieu(x)-dit(s)	HEID FANARD - cpe 10, Reickem - cpe 10	
Vente	Vente domaniale des cantonnements de Spa et Verviers Jeudi 12 septembre 2024 à 10:00 Domaine de Berinzenne - Pavillon Lilien - Berinzenne 4 à 4900 Spa	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Hêtre		Hêtre		Chêne		Chêne	
	Amélioration Normal Normal		Amélioration Chauffage Normal		Amélioration Chauffage Normal		Amélioration Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	1		-		-		-	
35	3		2		-		-	
Total grumes 20/40	4	0,145	2	0,088	-		-	
45	6		13		-		-	
55	3		23		-		-	
Total grumes 40/60	9	1,096	36	5,208	-		-	
65	4		20		-		-	
Total grumes 60/70	4	1,200	20	5,340	-		-	
75	3		10		1		-	
85	2		10		7		-	
95	-		3		7		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	5	2,624	23	11,305	15	7,552	-	
105	2		5		12		1	
115	2		2		13		1	
Total grumes (R:90-F:100)/120	4	4,452	7	6,096	25	20,988	2	2,219
125	3		2		11		1	
135	2		1		14		1	
145	5		-		4		1	
Total grumes 120/150	10	17,271	3	3,698	29	35,260	3	4,871
155	1		-		3		-	
165	4		-		1		-	
175	2		-		-		-	
Total grumes 150/180	7	18,302	-		4	7,717	-	
185	1		1		-		1	
195	2		-		-		-	
Total grumes 180/200	3	9,858	1	2,558	-		1	2,952
205	1		-		-		-	
215	1		-		-		-	
225	1		-		-		-	
Total grumes 200/250	3	12,518	-		-		-	
Total grumes	49	67,466	92	34,293	73	71,517	6	10,042
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	

Cat.(cm)	Feuillus Divers		Feuillus Divers	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
115	-		1	
Total grumes (R:90-F:100)/120	-		1	0,836
165	1		-	
Total grumes 150/180	1	2,348	-	
Total grumes	1	2,348	1	0,836
Houppiers/Taillis	-		-	